

LICENCE LETTRES, LANGUES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Études Anglophones

NIVEAU 2
LLCER
Parcours Anglais CEAD

LIVRET DE L'ÉTUDIANT.E
2021-2022

Responsable pédagogique N2 – Anglais
Aurélie Barnabé

Coordinateur pédagogique pour le CEAD
Romain Delhem

Secrétariat

Département d'Études Anglophones

Marina ARGOUD (présentiel)

Tél : 04.73.40.63.50.

Lisette FELIX (CEAD)

lisette.felix@uca.fr

04.73.40.85.31

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
entre 8h et 12h et de 13h30 à 16h.

34 Avenue Carnot

63037 Clermont-Ferrand Cedex1



Sommaire

<i>Avant-Propos</i>	5
Pour accéder à nos formations	5
Besoin d'informations, problème d'orientation ?	5
Présentation de la licence LLCER Parcours Anglais	5
Spécialisation progressive	5
Système Majeures/Mineures	5
Les mineures possibles dans la Licence LLCER parcours Anglais	6
Mineure disciplinaire Anglais	6
Mention Études Européennes et internationales – Parcours European Studies in English	Erreur ! Signet non défini.
Mention Arts – Parcours Arts du spectacle	Erreur ! Signet non défini.
Mention Arts – Parcours Métiers du livre	Erreur ! Signet non défini.
Mention Arts – Parcours Culture et patrimoine : Tourisme	Erreur ! Signet non défini.
Résumé du plan d'étude par semestre	6
Semestre 3 – Parcours Anglais	7
Semestre 4 – Parcours Anglais	8
Canaux de diffusion des informations	9
Glossaire	9
<i>Informations scolarité</i>	10
Évaluation des connaissances	10
Convocation des étudiant.e.s aux examens terminaux	10
Accès à la salle d'examen	11
Le régime spécial d'études (RSE)	11
Césure d'études	11
Les responsables du Département	11
Le secrétariat	12
Le bureau des stages et des mémoires	12
Le bureau des relations internationales	13
<i>Stages</i>	14
Contacts	14
Calendrier	Erreur ! Signet non défini.
Validation pédagogique du projet de stage	14
Tuteur universitaire	Erreur ! Signet non défini.
<i>Lieux de travail, bibliothèques, wifi</i>	15
Salle de lecture/travail (et de prêt) a Carnot – salle A11	15
Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)	15
La bibliothèque Lafayette	15
PRÉVENTION - INFORMATION	17
<i>L'approche par compétences</i>	18
<i>Descriptif du Niveau 2 de la licence LLCER parcours Anglais</i>	20
Fiche d'inscription aux examens	Erreur ! Signet non défini.
Modalités des contrôles des connaissances	20
SEMESTRE 3 :	20
SEMESTRE 4 :	23
<i>Programme du Niveau 2 de la licence LLCER parcours Anglais</i>	24
Descriptifs des cours du semestre 3	24
Descriptifs des cours du semestre 4	31
<i>Calendrier pédagogique 2019-2020</i>	36



Avant-Propos

Pour accéder à nos formations

Pour postuler : <http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

Le diplôme requis est le Baccalauréat ou le DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires).

Si vous êtes titulaire d'un diplôme post-bac :

Vous pouvez intégrer un parcours licence par validation partielle ou totale du cursus de formation antérieur.

Toutes nos formations sont accessibles dans le cadre de la formation continue avec possibilité de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

<http://www.uca.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/>

Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Adressez-vous en priorité à vos responsables pédagogiques, responsables d'année en prenant rendez-vous avec eux par courrier électronique.

Le Pôle Accueil Information Orientation (PACIO) (Site Carnot : rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp) est à votre écoute. Vous pouvez le joindre au [04.73.40.62.70](tel:04.73.40.62.70) et/ou lui écrire à cette adresse : pacio.df@uca.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'UFR Langues, Cultures et Communication : <http://lcc.uca.fr/>

Présentation de la licence LLCER Parcours Anglais

Spécialisation progressive

La spécialisation progressive a pour but d'améliorer la réussite des étudiant.e.s en Licence en leur permettant d'affiner progressivement leur projet personnel et professionnel. Mise en œuvre à l'UCA à partir de la rentrée 2017, cette nouvelle organisation des études facilite les réorientations durant les deux premières années de la Licence en favorisant les passerelles et en évitant les redoublements. L'étudiant.e. se spécialise ainsi au fur et à mesure qu'il avance dans son cursus : au niveau 1 (N1), la pluridisciplinarité ouvre la formation sur plusieurs champs d'étude, et au niveau 2 (N2) le système des majeures/mineures permet de donner progressivement plus d'importance à la discipline qui devient la matière de spécialisation au niveau 3 (N3).

Système Majeures/Mineures

Durant les deux premières années de Licence, l'étudiant.e. est inscrit dans une discipline qui constitue sa majeure et s'ouvre à une autre discipline, sa mineure. L'étudiant.e. choisit sa mineure dans une sélection qui lui est proposée au moment de l'inscription. Durant ces deux années, les enseignements majeurs prennent progressivement de l'importance, mais l'étudiant.e. peut se réorienter à la fin du N1 ou du N2 en optant pour sa mineure. Au troisième

niveau, celui de la spécialisation, tous les enseignements peuvent être concentrés sur la discipline majeure. Chaque année s'ajoutent à ces enseignements (majeurs et mineurs) des cours transversaux, c'est-à-dire communs à toutes les licences.

Les mineures possibles dans la Licence LLCER parcours Anglais

Mineure disciplinaire Anglais

Objectifs

Les cours proposés en Mineure disciplinaire Anglais permettront aux étudiant.e.s d'approfondir leurs connaissances en linguistique avec des cours de « pratique de la langue » et de phonétique appliquée. Des cours de civilisation britannique et de poésie seront également proposés.

Mineure Espagnol

Voir descriptif des enseignements

Résumé du plan d'étude par semestre

Semestre 3 – Parcours Anglais

MAJEURE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
3.1	Traduction anglaise 3	3	Version 3
			Thème 3
3.2	Etude de la langue anglaise 3	3	Grammaire 3
		3	Phonétique appliquée
3.3	Langue orale et/ou écrite 3	3	Pratique de la langue 3
			Langue orale 3
3.4	Cultures et sociétés britanniques	3	Histoire britannique 1790-1910
3.5	Littérature anglaise 3	3	Littérature britannique 1
3.6	Renforcement Civilisation	3	Civilisation GB
		3	Civilisation US

MINEURE DISCIPLINAIRE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
3.7	Civilisation GB	3	Civilisation GB
3.8	Littérature américaine	3	Littérature américaine
3.9	Littérature britannique	3	Littérature britannique

Semestre 4 – Parcours Anglais

MAJEURE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
4.1	Traduction anglaise 4	3	Version 4
			Thème 4
4.2	Etude de la langue anglaise 4	3	Grammaire 4
4.3	Langue orale et/ou écrite anglais S4	3	Pratique de la langue 4
			Langue orale 4
4.4	Cultures et sociétés américaines S4	3	Histoire des États-Unis 1830-1920
4.5	Littérature anglais TD	3	Littérature britannique 1 TD
4.6	Préprofessionnalisation 2	3	Phonétique-Phonologie 2
4.7	UE Transversale PPP au choix	3	

MINEURE DISCIPLINAIRE ANGLAIS			
n° UE	Intitulé UE	ECTS	Intitulées EC (Éléments constitutifs de l'UE)
4.8	Littérature	3	Narratologie
4.9	Civilisation anglo-saxonne	3	Culture américaine
			Culture britannique

4.10	Langue vivante 4	3	Lansad au choix
------	------------------	---	-----------------

Canaux de diffusion des informations

Grâce à la couverture du site de l'université par son réseau WIFI (en cours de développement), vous pourrez accéder à tous les canaux d'informations qui vous seront nécessaires : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/acces-a-internet/>

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

L'Espace numérique de travail accessible dès la validation de votre inscription administrative : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/ent/>

Il vous permettra, entre autres, de :

- consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement. Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle.

- accéder aux documents de cours créés par certains enseignant.e.s.

- accéder à l'annuaire universitaire.

- vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger.

- vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury.

- vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Glossaire

Blocs	Blocs de compétences regroupant plusieurs UE d'une même rubrique fondamentale d'apprentissage (« Langue », « Cultures » ou « Ouverture »)
UCA	Université Clermont Auvergne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
LCC	Langues, Cultures et Communication
LCSH	Lettres, Culture et Sciences Humaines
Licence EEI	Licence Etudes Européennes et Internationales
Licence LEA	Licence Langues étrangères appliquées
Licence LLCER	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales
N1	1ère année de licence (ou Niveau 1)
N2	2ème année de licence (ou Niveau 2)
N3	3ème année de licence (ou Niveau 3)
S1 – S2 – S3 etc.	Semestre 1 semestre 2, semestre 3, etc.
Majeure	Discipline principale
Mineure	Discipline secondaire permettant une éventuelle réorientation
UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Crédits (<i>European Credits Transfer System</i>)
EC	Elément Constitutif (matière dans l'UE)
LANSAD	2ème langue obligatoire (LANGUE pour Spécialiste d'Autres Disciplines)

CLM	Centre des Langues et du Multimédia
PPP	Projet Professionnel et Personnel de l'étudiant.e.
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
MTU	Méthodologie du Travail Universitaire
O2I	Certification informatique

Informations scolarité

Évaluation des connaissances

La seconde chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale

L'évaluation de la 2^{ème} chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2^{ème} session, l'étudiant.e. doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de la 1^{ère} session, quel(s) EC il souhaite passer lors des rattrapages.

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale / 1^{ère} session malgré les modalités de compensation :

- L'étudiant.e peut, s'il. Si elle le souhaite, repasser en 2^{ème} chance / 2^{ème} session les EC qu'il a validés.***

Convocation des étudiant.e.s aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant.e. une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiant.e.s dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiant.e.s via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant.e. retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST A VOTRE DISPOSITION AU SECRETARIAT.

Le régime spécial d'études (RSE)

Le RSE permet à un étudiant.e. ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances. (contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant.e. à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant.e. ;

La nécessité pour l'étudiant.e. en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiant.e.e) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant.e. à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant.e. ;

La possibilité pour l'étudiant.e. de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser au secrétariat ou consulter l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html>

Les responsables du Département

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude.

Pour l'année universitaire 2020-2021, les responsables sont :

Direction du département

Anne Garrait-Bourrier : anne.garrait-bourrier@uca.fr

Raphaële Espiet-Kilty : Raphaelle.espiet-kilty@uca.fr

Sandhya Patel : Sandhya.PATEL@uca.fr

Enseignement à distance (EAD)

Responsable de la licence à distance : Romain Delhem (romain.delhem@uca.fr)

Secrétariat du CEAD : Lisette Felix (lisette.felix@uca.fr)

Licence 2^e année (présentiel)

Aurélie Barnabé

Adresse de contact : aurelie.barnabe@uca.fr

Licence 3^e année (présentiel)

Quentin Dabouis

Adresse de contact : quentin.dabouis@uca.fr

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant.e.-réfèrent en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oublierez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. Toute correspondance par mél doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.

Le secrétariat

L'accueil des étudiant.e.s est l'une des nombreuses fonctions du secrétariat. L'inscription administrative est assurée par la scolarité. L'inscription pédagogique, qui est aussi l'inscription aux examens, est assurée par le secrétariat.

Marina ARGOUD : Bureau F17

Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte

Le bureau des stages et des mémoires

Le bureau des stages est disponible sans rendez-vous pour toutes questions administratives et réglementaires relatives aux stages et aux bourses pour une mobilité à l'étranger. Pour ce qui concerne les questions pédagogiques, vous devez prendre contact avec votre tuteur universitaire ou votre responsable d'année.

Il n'y a pas de stage obligatoire à faire pour votre parcours, vous pouvez faire un stage complémentaire : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Horaires d'ouverture : 08h30-12h00 et 13h30-16h00

Contact : stages.lcc@uca.fr (merci de préciser l'objet, votre nom, prénom et parcours)

Virginie EYMARD Responsable bureau des stages UFR LCC /	Stéphanie BARRAUD Gestionnaire des bourses et Campus France
Tél: +33 (0)4.73.40.64.21 Bureau fermé le mercredi matin	Tél : +33 (0)4.73.40.64.04 Bureau fermé le vendredi après-midi

Le bureau des relations internationales

Responsable des séjours d'études dans une université partenaire (département d'études anglophones):
Laurence GOURIEVIDIS.

Les étudiant.e.s qui le souhaitent peuvent postuler pour passer un ou deux semestres d'études dans une université étrangère à partir de la L3. Une réunion d'information est organisée chaque année courant novembre concernant la procédure de candidature à ces séjours d'études. Les dépôts de candidature s'effectuent en décembre pour un départ l'année suivante. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme GOURIEVIDIS à l'adresse suivante: Laurence.GOURIEVIDIS@uca.fr

Il est également possible de postuler pour un poste d'assistant.e de langue dans un pays anglophone. Dans ce cas, contacter la personne responsable du CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques) : M. J. GROSCLAUDE, bureau D6, tél. 04.73.40.62.89. Jerome.GROSCLAUDE@uca.fr
Notre département recrute directement pour divers postes dans le secondaire et le supérieur, en Angleterre, Irlande et les États-Unis. Nous travaillons également avec le CIEP. Une réunion d'information sera organisée en novembre. Pour se documenter en détail sur toutes ces possibilités de séjours à l'étranger, allez sur le site du département, rubrique « International ». <http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/article954.html> (où vous trouverez les noms des responsables des diverses campagnes de recrutement). Consultez régulièrement le tableau d'affichage « International » couloir D.

Horaires d'ouverture : 09h30-11h30 et 13h30-16h00 du lundi au vendredi

Marie-France YANG Responsable bureau des relations internationales UFR LCC / Coordinatrice étudiant.e.s entrants/sortants « études »
M-France.YANG@uca.fr Tél: +33 (0)4.73.40.64.27

Toutes les informations se trouvent sur le site de l'UFR LCC dans la rubrique « international »:
<https://lcc.uca.fr/>

Stages

Contacts

Responsable pédagogique qui valide le stage : Aurélie BARNABE

Coordinatrice stages et relations internationales : Virginie EYMARD

Secrétariat pédagogique : Marina ARGOUD

Pour tout stage à l'étranger, veuillez vérifier que l'entreprise se trouve dans une zone géographique non déconseillée par le ministère des affaires étrangères. Informations à vérifier sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Procédure pour les stages complémentaires

<https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Validation pédagogique du projet de stage

La procédure pour valider le projet de stage et obtenir une convention sera disponible sur le site de l'UFR LCC à la rentrée.

Le projet de stage est validé par le responsable pédagogique. Toute demande de stage dans laquelle les missions ne sont pas détaillées sera retournée à l'étudiant.e. et peut donc ajouter un délai supplémentaire pour la validation.

Tuteurs. Tutrices pour le CEAD

Modalités de dépôt du rapport de stage

Un exemplaire du compte-rendu de professionnalisation est à:

- Déposer sur la plateforme de suivi pédagogique des stages (SPS), onglet restitution /Déposer un rapport de stage

Soutenance

Il n'y a pas de soutenance pour le stage.

Consignes du compte-rendu de professionnalisation

Le compte-rendu de professionnalisation doit expliciter les compétences développées lors du stage et les rapports entre ces compétences et le projet professionnel de l'étudiant.e.

Lieux de travail, bibliothèques, wifi

Salle de lecture/travail (et de prêt) a Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant.e. (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur, par mail Nathalie.MIGINIAC@uca.fr ou en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

s'adresse surtout aux étudiant.e.s de niveau master et aux enseignant.e.s-chercheurs.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>



PRÉVENTION - INFORMATION

Si vous êtes atteint-e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant.e.e en présentiel ou à distance, le **Service Université Handicap (SUH)** peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux
04 73 40 55 07
suh@uca.fr
handicap.clermont-universite.fr

Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille tou-te-s les étudiant.e.e-s et offre **GRATUITEMENT**:

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...);
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire);
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux);
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations);
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé);
- un aménagement des études et des examens pour les étudiant.e.e-s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet
04 73 34 97 20
ssu@uca.fr
sante.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant.e.e-s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant.e.e-s bénéficient d'une prise en charge optimale.

Si vous êtes victime de discrimination ou de harcèlement quel qu'il soit (sexuel, moral, homophobie, transphobie, racisme, antisémitisme, ...), vous pouvez contacter votre référente, Adeline Chevrier-Bosseau, à l'adresse suivante : adeline.chevrier_bosseau@uca.fr

L'approche par compétences

La Licence LLCER vise à transmettre des connaissances disciplinaires et également à développer une série de compétences indispensables à l'insertion professionnelle. Elle est ainsi articulée autour de trois blocs de compétences : un bloc qui englobe les compétences d'expression et compréhension écrites et orales dans les langues de spécialité et en français appelé bloc LANGUE, un deuxième qui réunit les compétences liées à l'analyse des documents littéraires, des médias et de civilisation, appelé bloc CULTURE, et un troisième lié à l'insertion professionnelle, appelé bloc OUVERTURE.

Au niveau 1 – Les notes de TOUTES les UEs de TOUS LES BLOCS se compensent entre elles.

Au niveau 2 – (à partir de l'année universitaire 2020-2021) Les blocs LANGUE et CULTURE se compensent entre eux. Le bloc OUVERTURE ne compense pas les autres et n'est pas compensé par les deux autres.

Au niveau 3 – (à partir de l'année universitaire 2021-2022) Les blocs LANGUE et CULTURE se compensent entre eux. Le bloc OUVERTURE ne compense pas les autres et n'est pas compensé par les deux autres.

Voici les compétences indiquées par le Répertoire National des Certifications Professionnelles selon les blocs de compétences de la Licence LLCER de l'Université Clermont Auvergne :

Intitulé	Descriptif et modalités d'évaluation
Bloc de compétence LANGUE	<ul style="list-style-type: none"> • Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions écrites, de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement. • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. • Se servir aisément des outils linguistiques, dans sa langue maternelle et dans la ou les langues visées, permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes. • Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques. • Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socio-culturelles correspondantes.
Bloc de compétence CULTURES	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. • Développer une argumentation avec esprit critique. • Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée à différentes époques ou de ces productions avec celles d'autres aires culturelles dans une perspective comparatiste. • Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et artistiques permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue maternelle et de la ou des langues visées.
<p>Bloc de compétence OUVERTURE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Cela se traduit par un ensemble des UEs qui correspondent aux compétences. Voici le partage d'UEs par bloc de compétence pour la Licence LLCER Parcours Anglais :

Descriptif du Niveau 2 de la licence LLCER parcours Anglais

Modalités des contrôles des connaissances

SEMESTRE 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coef f des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			évaluation initiale / 1 ^{ère} session					RSE avec aménagement des examens			2 ^{ème} chance / 2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
BLOC Langue													
UE 3.1 : Traduction anglaise 3	3												
EC 1 : Version 3		1,5	ET	1	E	1h30				1	E	1h30	
EC 2 : Thème 3		1,5	ET	1	E	1h30				1	E	1h30	
UE 3.5: Littérature 3	3												
EC 1 : Littérature britannique 1		3	ET	1	E	1h				1	E	1h	
UE 3.2 : Etude de la langue anglaise S3	3												
EC 1 : Grammaire 3		1,5	ET	1	E	1h				1	E	1h	
EC 2 : Phonétique 3		1,5	ET	1	O	30min				1	O	30min	
UE 3.3 : Langue orale / écrite Anglais S3													
EC 1 : Pratique de la langue 3		1,5	ET	1	E	1h30				1	E	1h30	
Langue orale		1,5	CC	au moins 2	O		1	O	20min	1	O	20min	
BLOC Cultures													
UE 3.4 : Culture et Société	3												

britannique 1790-1910													
EC 1 : Histoire britannique 1790-1910		3	ET		1	E	2h				1	E	2 h
UE 3.5 : Littérature anglaise 3	3												
EC 1 : Littérature britannique 1		3	ET		1	E	1h				1	E	1 h
BLOC Renforcement disciplinaire													
UE 3.6 : Renforcement civilisation													
EC 1 : Civilisation GB 1	3	1,5	ET		1	E	1h				1	E	1 h
EC 2 : Civilisation US 1		1,5	ET		1	E	1h				1	E	1 h
Bloc Ouverture													
UE 3.8 : Poésie américaine													
EC 1 : Poésie américaine S3	3	3	ET		1	E	2h				1	E	2 h
UE 3.9 : Littérature britannique 2													
EC 1 : Littérature britannique S3	3	3	ET		1	E	2h				1	E	2 h
UE 3.7 : Civilisation GB													
Civilisation GB	3	3	ET		1	E	2h				1	E	2 h
UE 3.10 : Langue vivante	3	Voir tableau LANSAD jointes											
EC 1 :													
MINEURE LLCER Espagnol CEAD													
UE 3.8 : Traduction espagnole 3													
EC 1 : Thème 3	3	1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1 h 3 0
EC 2 : Version 3		1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1 h 3 0
UE 3.9 : Littérature 3													
EC 1 : Littérature hispano-américaine 2	3	3	ET		1	E	2h				1	O	2 0 m i n
UE 3.10 : Civilisation espagnole													
EC 1 : Civilisation espagnole 3	3	3	ET		1	E	2h				1	O	2 0 m i n

CC : contrôle continu ; ET : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

SEMESTRE 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			évaluation initiale / 1 ^{ère} session					RSE avec aménagement des examens			2 ^{ème} chance / 2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 4.2 : UE Transversale EC 1 :	3		Voir offre PPP										
BLOC Langue													
UE 4.1 : Traduction anglaise 4 EC 1 : Version 4	3	1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
EC 2 : Thème 4		1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
UE 4.2 : Etude de la langue anglaise 4 EC 1 : Grammaire 4	3	3	ET		1	E	2h				1	E	2h
UE 4.3 : Langue orale /écrite en anglais 3 EC 1 : Pratique de la langue 4	3	1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
EC 2 : Langue orale 4		1,5	CC		au moins 2	O		1	O	20min	1	O	20mi
BLOC Cultures													
UE 4.5 : Littérature anglaise 4 TD EC 1 : Littérature britannique 1 TD	3	3	ET		1	E	4h				1	E	4h
UE 4.4 : Culture et société américaine EC 1 : Histoire des États-Unis 1830-1920	3	3	ET		1	E	3h				1	E	3h
BLOC Renforcement disciplinaire													
UE 4.6: UE Préprofessionnalisation EC 1 : Prépro. second degré. Métiers de professeur des collèges et lycées (UFR LCSH)	3	3	CC/ET	60/40	au moins 3	E/ A	2h	1	E	2h	1	E	2h
OU EC 2 : Phonétique-phonologie		3	ET		1	E	2h				1	E	2h
UE 4.7 : UE Transversale	3												
BLOC Ouverture													
UE 4.8 : littérature EC 1 narratologie	3	3	ET		1	E	2h				1	E	2h
UE 4.9 : civilisation anglo-saxonne EC 1 : Civilisation US 2	3	1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h
EC 2 : Civilisation GB 2		1,5	ET		1	E	2h				1	E	2h
UE 4.10 : Langue vivante EC 1 :	3		Voir tableau LANSAD jointes										
MINEURE LLCER Espagnol CEAD													
UE 4.9 : Traduction espagnole 4 EC 1 : Thème 4	3	1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
EC 2 : Version 4		1,5	ET		1	E	1h30				1	E	1h30
UE 4.10 : Analyse de l'image 4 EC 1 : Image fixe Espagne et Amérique hispanique	3	3	ET		1	E	2h30				1	E	2h30

CC : contrôle continu ; ET : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

Programme du Niveau 2 de la licence LLCER parcours Anglais

Descriptifs des cours du semestre 3

Le semestre 3 de N2 d'Anglais se compose :

1. d'un **bloc 'langue'** (UE 3.1, 3.2, 3.3),
2. d'un **bloc 'cultures'** (UE 3.4, 3.5),
3. d'un **bloc 'consolidation disciplinaire'** (UE 3.6),
4. d'un **bloc 'ouverture'** (UE 3.7, 3.8, 3.9).

– Bloc 1 – 'Langue'

UE 3.1 – TRADUCTION ANGLAIS S3

ECTS : 3

EC 1 : VERSION 3

Enseignante responsable : Frédérique Planchat

Type de cours : version

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^o session : examen écrit : 3 heures (1h30 thème + 1h30 version).

2^o session : examen écrit : 3 heures (1h30 thème + 1h30 version).

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Bibliographie :

- un dictionnaire bilingue, un dictionnaire unilingue
- un manuel de vocabulaire conseillé: Longo Christian, Peron Michel et Monique, *Vocabulaire anglais-français*, Editions André Desvigne.

EC 2 : THEME 3

Enseignante responsable : Julie Van Parys-Rotondi

Type de cours : thème

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^o session : examen écrit : 3 heures (1h30 thème + 1h30 version).

2^o session : examen écrit : 3 heures (1h30 thème + 1h30 version).

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Bibliographie :

- un dictionnaire bilingue, un dictionnaire unilingue
- un manuel de vocabulaire conseillé: Longo Christian, Peron Michel et Monique, *Vocabulaire anglais-français*, Editions André Desvigne.

UE 3.2 – ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE S3

ECTS : 3

EC 1 : GRAMMAIRE

Enseignante responsable : Aurélie Barnabé

Type de cours : CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^o session : examen écrit : 1 heure.

2^o session : examen écrit : 1 heure.

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Le domaine de la modalité sera approfondi par une étude détaillée des auxiliaires de modalité en anglais. Ils seront abordés dans le cadre d'une approche contrastive avec leurs corollaires en français. La *Grammaire Raisonnée 2* servira de complément théorique du cours. Le livret *Corrigé des exercices* associé à cette grammaire permettra à l'étudiant.e. de s'autoévaluer à partir des exercices proposés.

Bibliographie nécessaire:

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. *Grammaire Raisonnée 2 – anglais* – Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n°1)

Bibliographie recommandée:

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. *Grammaire Raisonnée 2 – Corrigé des exercices* – Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n°2)

LARREYA, P. et C. RIVIERE. 1991. *Grammaire Explicative de l'Anglais*. Paris : Pearson/Longman.

RIVIERE, C. 2016. *Pour une Syntaxe Simple à l'Usage des Anglicistes*. Paris : Ophrys.

EC 2 : PHONETIQUE APPLIQUEE

Enseignant responsable : Kambiz Elhami

Type de cours : TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

CT pour les étudiant.e.s CEAD

1^e session : examen oral : 30 min.

2^e session : examen oral : 30 min.

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Applied phonetics: This course unit consists of systematic exercises in the segmental and suprasegmental areas of phonetics with the aim of improving students' pronunciation skills. Emphasis will be put on the forms and functions of English intonation.

Bibliographie :

Recommended texts (Available at our English library, 2nd floor):

- Guierre, Lionel. 1975. *Drills in English Stress-Patterns*. (3rd edition) Paris: Longman France.

- Roach, Peter. 2009 *English Phonetics and Phonology: A Practical Course*. (4th edition with 2 audio CDs) Cambridge: Cambridge University Press. (Chapters 15-19)

- Wells, John C. 2006. *English Intonation: An Introduction*. (With 1 audio CD) Cambridge: Cambridge University Press.

- Supplemental materials and data sets will be put on the course website.

UE 3.3 – LANGUE ORALE et/ou ECRITE en ANGLAIS

EC 1 : PRATIQUE DE LA LANGUE

Enseignante responsable : Amélie Vignaud

Type de cours : TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen écrit : 1 h 30.

2^e session : examen écrit : 1 h 30.

A chaque fois, deux documents seront proposés

* un document vidéo (2 écoutes) à partir duquel il conviendra de restituer en anglais de façon construite tout ce qui a été compris.

* un document audio (2 écoutes) à partir duquel il conviendra de restituer en français de façon construite tout ce qui a été compris.

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

Dans la continuité de l'UE de 1^e année, ce TD aura pour but de consolider les compétences de compréhension des documents audio et vidéo en liaison avec des thèmes de société et d'en restituer le sens de la façon la plus exhaustive possible en français ou en anglais. Une première approche de la compréhension des variétés

de l'anglais sera proposée (quelques accents au Royaume-Uni, en Irlande et aux USA). L'examen final permettra de vérifier l'étendue des compétences de compréhension de l'oral ainsi que la maîtrise du lexique associé aux thématiques étudiées.

EC 2 : LANGUE ORALE

Enseignante responsable : Elizabeth Scanlan

Type de cours : TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen oral : 20 min.

2^e session : examen oral : 20 min.

Ce TD étant évalué en Contrôle Continu (CC), au moins 2 épreuves seront proposées à chaque étudiant.e. pendant le semestre.

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif :

This course will allow you to improve your understanding of spoken English. It will also encourage you to speak the language and will thus develop your own spoken English in terms of pronunciation and fluency. In Semesters 1 and 2 (S1 and S2), you will work on your spoken English on your own by doing the exercises in the file called "PRACTICE" (see "WORKING ON YOUR OWN" for details).

After a few weeks of working on your own, you will have to send in ONE piece of homework (see "SENDING IN YOUR HOMEWORK" for details) before the mid-term holiday. I will correct this piece of homework and will send you an oral assessment of your spoken English. Take this correction into account when practicing in the second half of the semester and before sending in your second piece of homework. I also advise you to listen to podcasts on the radio (on the Internet) at least once a week. Listen to programs at bbc.co.uk (Radio 4 podcasts for example). Do not listen exclusively to the news.

– Bloc 2 – ‘Cultures’

UE 3.4 – CULTURES ET SOCIÉTÉS BRITANNIQUES (HISTOIRE GB, 1790-1910)

ECTS : 3

Enseignante responsable : Laurence Gourievidis

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen écrit : 2 heures

2^e session : examen écrit : 2 heures

Coefficient : 3

Bloc de compétence : CULTURES

Descriptif : Great Britain : Industrialisation and Empire : This survey course aims to provide students with an understanding of British society, economy, politics and culture in the period 1790-1914. It includes such topics as industrial development, social conditions and policies, political changes, colonial expansion and the Irish question. With this course student will not only gain greater understanding and knowledge of a specific period in British history, but also build on their methodological skills related to document analysis. The aim of this course is therefore also to expose students to different types of primary-source material ranging from texts of various genres to visual evidence. The objective is for students to develop historical skills and critical thinking in the analysis of primary sources.

Bibliographie :

Lectures obligatoires:

Lowe, Norman, *Mastering Modern British History*, Basingstoke, Palgrave, Macmillan, 1998.

Lectures conseillées :

Hunt, Jocelyn, *Britain 1846-1919*, Routledge, 2003.

Roberts, Martin, *Britain 1846-1964. The Challenge of Change*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

UE 3.5 – LITTÉRATURE ANGLAISE S3**ECTS : 3****EC 1 : LITTÉRATURE BRITANNIQUE 1**Enseignante responsable : Mme Sophie ChiariType de cours : CMModalité de contrôle de connaissances et compétences :1^e session : examen écrit : 1h. (des questions de cours sur les CM et des questions relatives aux trois œuvres obligatoires).2^e session : examen écrit : 1h. (des questions de cours sur les CM et des questions relatives aux trois œuvres obligatoires).Coefficient : 3Bloc de compétence : CULTURESDescriptif du CM :12h : Théâtre et poésie (15^e-17^e siècles)12h : Roman et théâtre (19^e-21^e siècles)

Lecture recommandée :

Regard, Frédéric, *La littérature anglaise*, Paris, PUF, Que sais-je, 2007.

Œuvres obligatoires:

William Shakespeare, *Romeo and Juliet*,R.L. Stevenson, *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde*Virginia Woolf, *Mrs Dalloway***– Bloc 3 – ‘Consolidation disciplinaire’****UE 3.6 – RENFORCEMENT CIVILISATION****ECTS : 3****EC 1 : L’IRLANDE**Enseignante responsable : Raphaële Espiet-KiltyType de cours : CMModalité de contrôle de connaissances et compétences :1^e session : examen écrit : 1 heure.2^e session : examen écrit : 1 heure.Coefficient : 1.5Bloc de compétence : CONSOLIDATION DISCIPLINAIREDescriptif :

The Irish question from the Plantation to independence: Although a rather moderate-sized island, Ireland today is divided into two independent national entities. The Northern, or rather North Eastern, part of it is included in the United Kingdom whereas the south, known as Eire (its Gaelic name) is an independent Republic. This complex geopolitical situation is one of the causes of the “troubles” that marked most of the last three decades of the 20th century. It is also the consequence of a troubled history. To understand how tensions built up into a complex and ambiguous relationship is challenging but necessary to understanding modern Ireland. This course will explore the history of Ireland from the period of the plantation of Ulster in the early 17th century to the Republic of Ireland Act of 1948.

Bibliographie :

- Brennan, Paul & Valérie Peyronel, *Civilisation irlandaise*, Paris, Hachette supérieur, 1999.
- Cronin, Mike, *A History of Ireland*, London: Palgrave, 2001.
- Lee, J. J. (ed.), *Ireland 1945-1970*, Dublin: Gill and MacMillan, 1979 (1st ed.).
- Morgan, Kenneth O., *The Oxford History of Britain*, Oxford: Oxford University Press, 1993.

EC 2 : LES INSTITUTIONS

Enseignante responsable : Frédérique Planchat

Type de cours : CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen écrit : 1 heure.

2^e session : examen écrit : 1 heure.

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE

Descriptif :

Les institutions américaines : Nous étudierons la Constitution, les trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Nous mettrons l'accent sur le rôle de la Cour Suprême. Nous verrons également l'évolution es partis politiques aux États-Unis.

Bibliographie :

Vous pourrez vous référer à l'ouvrage d'*Eric Foner*.

– Bloc 4 – ‘Ouverture’

UE 3.7 – POESIE AMERICAINE S3

ECTS : 3

Enseignant.e responsable : Mme Patricia Godi

Type de cours : CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen écrit : 2h.

2^e session : examen écrit : 2h.

Coefficient : 3

Bloc de compétence : OUVERTURE

Descriptif :

A panorama of American poetry from the Colonial Period to the 20th century

This course will be an approach to American poetry from its beginnings during the colonial era to the modernist period in the early decades of the 20th century. Some of the most representative poets and trends or movements in American poetry will be chronologically introduced. Particular attention will be paid to questions of aesthetics and poetics. The course will focus on the works of Anne Bradstreet (1612-1672), Edward Taylor (1642-1729), the poets of the “Genteel Tradition” – Henry Wadsworth Longfellow (1807-1882) and John Greenleaf Whittier (1807-1892) –, Edgar Allan Poe (1809-1849), Walt Whitman (1819-1892), Emily Dickinson (1830-1886), Robert Frost (1874-1963), the Modernist poets T. S. Eliot (1888-1965) and Ezra Pound (1885-1972).

Bibliographie :

Reference anthology:

MOORE, Geoffrey (ed.) *The Penguin Book of American Verse*, Penguin: 2011.

Further readings:

- American poetry:

ALLEN, Donald M. (ed.) *The Poetics of the New American Poetry*. New York: Grove Press, 1974.

FAUCHEREAU, Serge. *Lecture de la poésie américaine*. Paris : Somogy, 1998.

- Poetry as a literary genre, poetics, text analysis:

ABRAMS, M. H. *A Glossary of Literary Term*. Harcourt Brace College Publishers, 1993.

AQUIEN, Michèle. *Dictionnaire de poétique*. Paris : Librairie générale française, 1993.

COHEN, Jean. *Structure du langage poétique*. Paris : Champs Flammarion, 1966.

CREPIN, André. *La versification anglaise*. Paris : Nathan, 1996.

DESSONS, Gérard. *Introduction à l'analyse du poème*. Paris : Armand Colin, 2005.
 FUSSELL, Paul. *Poetic Meter and Poetic Form*. McGraw-Hill, Inc., 1979.
 JOUBERT, Jean-Louis. *La poésie*. Paris : Armand Colin/Gallimard, 1977.
 MOUNIN, Georges. *Sept poètes et le langage*. Paris : Gallimard, 1992.
 RABATE, Dominique (ed.). *Figures du sujet lyrique*. Paris : Seuil, 1996.

UE 3.8 – LITTÉRATURE BRITANNIQUE S3

ECTS : 3

Enseignante responsable : Mme Anne Rouhette

Type de cours : CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^{er} session : examen écrit : 1 heure.

D'une durée d'une heure, l'examen terminal proposera des questions de cours portant sur les deux CM et des questions relatives aux lectures obligatoires.

2^{ème} session : examen écrit : 1 heure.

Coefficient : 3

Bloc de compétence : OUVERTURE

Descriptif :

Le cours se divisera en deux parties. La première, qui s'intéressera plus particulièrement à ce qu'on a appelé la naissance du roman, présentera un panorama de la littérature britannique du « long » XVIII^e siècle, de l'époque dite augustéenne au romantisme ; la seconde proposera un aperçu de la poésie britannique du XVIII^e au XXI^e siècle. Le programme de lecture est le suivant :

Henry Fielding, *Joseph Andrews* (1742); édition indifférente.

Jane Austen, *Pride and Prejudice* (1813), édition indifférente

Anthologie de poèmes qui sera à votre disposition en ligne à la rentrée..

***Pride and Prejudice* et l'anthologie de poèmes font partie des lectures obligatoires** et, à ce titre, donneront lieu à des questions lors de l'examen terminal. Le premier tome de *Joseph Andrews* (idéalement, toute l'œuvre) devra être lu pour le TD de littérature du S4 ; aucune question ne lui sera consacrée durant l'examen terminal de l'UE 5. Des questions porteront en revanche sur le cours consacré à ce roman.

Lectures suggérées:

Backscheider, Paula R. and Catherine Ingrassia (ed.). *A Companion to the Eighteenth-Century English Novel and Culture*. Malden, MA: Blackwell, 2005.

Curran, Stuart (ed.). *The Cambridge Companion to British Romanticism*. Cambridge : CUP, 1993.

Doumerc, Eric, et Wendy Harding. *An Introduction to Poetry in English*. Toulouse : PU du Mirail, 2007.

Ducrocq, Jean, Suzy Halimi et Maurice Lévy (ed.). *Roman et société en Angleterre au XVIII^e siècle*. Paris : PUF, 1978.

Grellet, Françoise. *Literature in English*. Paris : Hachette, 2002 (ouvrage généraliste bien fait contenant de nombreux extraits que vous pouvez lire en appui du cours)

Regard, Frédéric, *La littérature anglaise*, Paris : PUF, Que sais-je, 2007.

UE 3.9– CIVILISATION GB S3

ECTS : 3

Enseignante responsable : M. Jérôme Grosclaude

Type de cours : CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^{er} session : examen écrit : 2h.

2^{ème} session : examen écrit : 2h.

Coefficient : 3

Bloc de compétence : OUVERTURE

Descriptif :

Military heroes and war leaders in the United Kingdom: myths and realities : In this course, we will study the importance of myth and reality in the depiction and/or public perception of military heroes and war leaders such as Henry V or Nelson. We will also study the other side of military heroism, notably through the cold-blooded Commander James Bond or the (fictional) cowardly "hero" Sir Harry Flashman.

Bibliographie :

Lectures conseillées :

COTTRET, Bernard, *Histoire de l'Angleterre*, Tallandier, 2011

MORGAN, Kenneth O. (ed.), *The Oxford History of Britain*, Oxford University Press, 2001

STRACHEY, Litton, *Eminent Victorians*, The Modern Library, 1918

D'autres documents seront distribués au cours du semestre

UE 3.10 – LANGUE VIVANTE

LANSAD au choix

Bloc de compétence : OUVERTURE

Contact scolarité :

Mme Aurélie BROSSE (Site Carnot) : aurelie.brosse@uca.fr

Insérer ici descriptifs mineure espagnol

Semestre 4

Le semestre 4 de N2 d'Anglais se compose :

1. d'un **bloc 'langue'** (UE 4.1, 4.2, 4.3),
2. d'un **bloc 'cultures'** (UE 4.4, 4.5),
3. d'un **bloc 'consolidation disciplinaire'** (UE 4.6, 4.7),
4. d'un **bloc 'ouverture'** (UE 4.8, 4.9).

Descriptifs des cours du semestre 4

– Bloc 1 – 'Langue'

UE 4.1 – TRADUCTION ANGLAISE S4

ECTS : 3

EC 1 : VERSION 4

Enseignante responsable : Julie Van Parys-Rotondi

Type de cours : version

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen écrit : 3 heures (1h30 thème + 1h30 version).

2^e session : examen écrit : 3 heures (1h30 thème + 1h30 version).

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Bibliographie :

- un dictionnaire bilingue, un dictionnaire unilingue
- un manuel de vocabulaire conseillé: Longo Christian, Peron Michel et Monique, *Vocabulaire anglais-français*, Editions André Desvigne.

EC 2 : THEME 4

Enseignante responsable : Frédérique Planchat

Type de cours : thème

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen écrit : 3 heures (1h30 thème + 1h30 version).

2^e session : examen écrit : 3 heures (1h30 thème + 1h30 version).

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Bibliographie :

- un dictionnaire bilingue, un dictionnaire unilingue
- un manuel de vocabulaire conseillé: Longo Christian, Peron Michel et Monique, *Vocabulaire anglais-français*, Editions André Desvigne.

UE 4.2 – ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE 4

ECTS : 3

EC 1 : Grammaire 4

Enseignant.es responsables : Aurélie Barnabé & Romain Delhem

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen écrit : 1 heure.

2^e session : examen écrit : 1 heure.

Coefficient : 3

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif : CM de Mme Aurélie BARNABE

CM n°1 : Introduction à la phrase complexe

On abordera l'ordre des constituants de la phrase et les notions d'indépendance, de coordination et de subordination. L'analyse de la phrase complexe sera approfondie par l'étude de la variété des compléments du verbe en anglais. Il sera question de l'aspect lexical du verbe, de son aspect grammatical et des morphèmes flexionnels qui lui sont associés. Outre la *Grammaire Raisonnée 2* qui figure dans la bibliographie obligatoire *infra*, il est vivement conseillé à l'étudiant.e. de se procurer les « corrigés des exercices » qui sont inclus dans cette grammaire. L'achat de ce binôme d'ouvrages est indispensable pour un suivi précis et autonome de l'étudiant.e..

Bibliographie :

Bibliographie obligatoire pour le CM:

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. *Grammaire Raisonnée 2 – anglais* – Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n°1)

Bibliographie recommandée:

PERSEC, Sylvie & BURGUE, Jean-Claude. *Grammaire Raisonnée 2 – Corrigé des exercices* – Nouvelle Edition. Ophrys. (ouvrage n°2)

LARREYA, P. et C. RIVIERE. 1991. *Grammaire Explicative de l'Anglais*. Paris : Pearson/Longman.

RIVIERE, C. 2016. *Pour une Syntaxe Simple à l'Usage des Anglicistes*. Paris : Ophrys.

Descriptif : CM de M. Romain DELHEM :

CM n°2 : Introduction à la linguistique générale

Ce cours est une introduction à la linguistique générale. Il permettra aux étudiant.e(s) d'acquérir des connaissances sur la description des langues en général. Il sera également l'occasion de montrer le fonctionnement de langues parfois très différentes de l'anglais et ainsi de mettre en perspective les connaissances déjà acquises sur la langue anglaise.

Seront abordés, si le temps nous le permet, les sujets suivants :

- La description des sons du langage ;
- L'écriture ;
- La notion de « mots », leur forme et leurs fonctions ;
- L'ordre des unités en discours ;
- Le sens des unités et la prise en compte du contexte d'énonciation ;
- L'origine des langues et leur évolution ;
- La variation linguistique, la différence entre langue et dialecte ;
- Les langues des signes ;
- La relation entre langage et culture.

UE 4.3 – LANGUE ORALE et/ou ECRITE – ANGLAIS S4

ECTS : 3

EC 1 : PRATIQUE DE LA LANGUE 4

Enseignant responsable : Aaron Ashby

Type de cours : TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen écrit : 1 h 30.

2^e session : examen écrit : 1 h 30.

A chaque fois, deux documents seront proposés

* un document vidéo (2 écoutes) à partir duquel il conviendra de restituer en anglais de façon construite tout ce qui a été compris.

* un document audio (2 écoutes) à partir duquel il conviendra de restituer en français de façon construite tout ce qui a été compris.

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif : ce TD aura pour but de consolider les compétences de compréhension des documents audio et vidéo en liaison avec des thèmes de société et d'en restituer le sens de la façon la plus exhaustive possible en anglais et en français. Dans la continuité du semestre 3, une première approche des variétés de l'anglais sera proposée (Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Inde, Afrique du Sud...).

L'examen final permettra de vérifier l'étendue des compétences de compréhension de l'oral ainsi que la maîtrise du lexique associé aux thématiques étudiées.

EC 2 : LANGUE ORALE 4

Enseignante responsable : Elizabeth Scanlan

Type de cours : TD

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

Ce cours sera évalué en CC (Contrôle Continu), donc au moins deux évaluations seront proposées au cours du semestre.

1e session : examen oral : 20 minutes.

Ecoute d'un document audio, réponses aux questions à l'oral, suivies d'une restitution (tout de suite après les questions) et lecture à haute voix (5 minutes de préparation).

2e session : examen oral : 20 minutes.

Ecoute d'un document audio, réponses aux questions à l'oral, suivies d'une restitution (tout de suite après les questions) et lecture à haute voix (5 minutes de préparation).

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : LANGUE

Descriptif : Mêmes consignes qu'au semestre 3.

– Bloc 2 – ‘Cultures’

UE 4.4 – HISTOIRE DES ETATS-UNIS 1830-1920

ECTS : 3

Enseignante responsable : Frédérique Planchat

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

Une seule épreuve évaluera le CM et le TD.

1^e session : examen écrit : 3 heures.

2^e session : examen écrit : 3 heures.

Coefficient : 3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif : Survey of American history 1830-1920

Bibliographie :

Eric Foner, *Give Me Liberty! An American History*, Seagull Fourth Edition, Norton (2013).

UE 4.5 – LITTERATURE TD

ECTS : 3

Enseignante responsable : Isabelle Hervouet

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen écrit : 4 heures.

2^e session : examen écrit : 4 heures.

Coefficient : 3

Bloc de compétence : CULTURE

Descriptif : Ces TDs porteront sur les 6 œuvres indiquées au S3, UE 3 et 6.

Bibliographie :

- Shakespeare, William, *Romeo and Juliet*
- Fielding, Henry, *Joseph Andrews*, 1742. Book I (ch. 1 to 18)
- Poésie (exemplier distribué par Mme Rouhette)
- Austen, Jane, *Pride and Prejudice*, 1813.

- Stevenson, Robert Louis, *The Strange Case of Dr Jekyll and Mr. Hyde*, 1886.
- Woolf, Virginia, *Mrs Dalloway*, 1925.

– Bloc 3 – ‘Consolidation disciplinaire’

UE 4.6 – PREPROFESSIONALISATION

ECTS : 3

- **PHONETIQUE-PHONOLOGIE**

Enseignant responsable : Quentin Dabouis

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^{er} session : examen écrit : 2 heures.

2^{ème} session : examen écrit : 2 heures.

Coefficient : 3

Descriptif :

This course carries on from the S2 phonetics and phonology course: students who did not take that course or did not master it are advised to contact the teacher (quentin.dabouis@uca.fr) early in the year.

In the lecture, we will study the use of strong and weak forms of grammatical words. Then, we will go through the main phonological differences between British English and American English. A considerable part of the class will be dedicated to the study of spelling-to-sound rules for stressed vowels. Finally, the rules and principles of stress placement seen in S2 will be reviewed and detailed.

The section class will be mainly dedicated to training in phonemic transcription and to the application of spelling-to-sound and stress rules.

Bibliographie :

CARR, P. (2013) *English Phonetics and Phonology: An Introduction* (2^{ème} édition). Oxford : Wiley-Blackwell.

DUCHET, J.-L. (2018) *Code de l'anglais oral* (3^{ème} édition). Gap : Ophrys.

FOURNIER J.-M. (2010) *Manuel d'anglais oral*. Paris : Ophrys.

And one of the following pronunciation dictionaries:

JONES, D. (2006). *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (17^{ème} édition). Cambridge : Cambridge University Press.

or

WELLS, J. C. (2008). *Longman Pronunciation Dictionary* (3^{ème} édition). London : Longman.

UE 4.7 – UE TRANSVERSALE PPP

ECTS : 3

Bloc de compétence : CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE

Voir liste des PPP sur la page internet de l'UFR

– Bloc 4 – ‘Ouverture’

UE 4.9 – CULTURE BRITANNIQUE

ECTS : 3

Enseignant responsable : Jérôme Grosclaude

Type de cours : CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^{er} session : examen écrit : 2 heures.

2^{ème} session : examen écrit : 2 heures.

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : OUVERTURE

Descriptif :

Toleration in England from 1701 to 1880.: This class will examine the history of Toleration in England. Initially understood in a negative way, as simply accepting, with many safeguards, to grant a carefully limited freedom

of religion to non-Anglicans (Roman Catholics, Nonconformists, Quakers...), Toleration evolved into a more positive concept: accepting diversity in religious beliefs was not a threat to the State or the Established Church.

Bibliographie :

Recommended reading:

- COTTRET, Bernard, *Histoire de l'Angleterre*, Paris: Tallandier, 2011
- MORGAN, Kenneth O. (ed.), *The Oxford History of Britain*, Oxford: Oxford University Press, 2001
- Students are strongly advised to check the following two books if they think they are not familiar with the basic elements of Christianity:
- CROSS, Frank Leslie & LIVINGSTONE, Elizabeth (eds), *The Oxford Dictionary of the Christian Church* (1957), 3rd edition revised, Oxford: Oxford University Press, 2005
- DUBOST, Michel & LALANNE, Stanislas (eds), *Le Nouveau Théo : l'encyclopédie catholique pour tous* (1989), 3rd edition, Paris: MamE, 2009

Other texts and references will be given during the semester.

UE 4.9 – CIVILISATION AMERICAINE

ECTS : 3

Enseignante responsable : Frédérique Planchat

Type de cours : CM

Modalité de contrôle de connaissances et compétences :

1^e session : examen écrit : 2 heures.

2^e session : examen écrit : 2 heures.

Coefficient : 1.5

Bloc de compétence : OUVERTURE

Descriptif : *Native American History*: ce cours aura pour objet l'histoire des Amérindiens depuis leur arrivée sur le continent américain jusqu'à la période de l'indépendance des Etats-Unis. Nous nous concentrerons sur les civilisations amérindiennes avant la colonisation, sur les premiers contacts avec les Européens (Espagnols, Français, Britanniques), enfin sur les relations avec les Britanniques jusqu'à l'indépendance américaine.

Bibliographie:

- Bob Blaisdell, ed. *Great Speeches by Native Americans* (Dover), 2000
- Colin Calloway, *One Vast Winter Count* (Bison Books), 2006.
- William Cronon, *Changes in the Land : Indians, Colonists and the Ecology of New England* (Hill and Wang), 1983.
- Charles Mann, *1491 : New Revelations of the Americas Before Columbus* (Vintage), 2005.
1493 : *Uncovering the World Columbus Launched* (Vintage), 2011.
- Peter Nabokov, ed. *Native American Testimony* (Viking Penguin), 1991.
- Barry Pritzker, *A Native American Encyclopedia* (Oxford), 2000.
- Daniel Richter, *Facing East from Indian Country – A Native History of Early America* (Harvard), 2003.

Insérer ici descriptifs mineure espagnol

Calendrier pédagogique 2021-2022

<https://lcc.uca.fr/scolarite/calendrier-pedagogique/calendrier-pedagogique-2021-2022>